



CERTIFICAT

THERMOGRAPHISTE INFRAROUGE

N°CPTIR 080 Version 01

Je soussigné Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Monsieur Alexandre ECOCHARD

Est certifié Thermographeur infrarouge pour la réalisation de diagnostic par thermographie infrarouge dans le bâtiment.

Date d'effet : 17/10/2013

Date d'expiration : 16/10/2016

A ce titre, la réalisation d'une formation d'au moins 2 jours, ainsi que les compétences « Inspection par caméra thermique infrarouge dans le bâtiment » et « Rédaction d'un rapport d'inspection conforme à la norme NF-EN 13187 » sont validées par I.Cert*.

La certification thermographeur infrarouge d'Icert est reconnue par le CTTA.

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint Grégoire le 17/10/2013

I.Cert
Institut de Certification

Certification de personnes
Thermographeur infrarouge
Portée disponible sur www.icert.fr

* Référentiels de certification
Programme de certification d'Icert
Norme NF - EN 13187

Attestation de certification reconnue par

CTTA
bât